



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **lundi 28 avril 2014**
18 heures 30

SL/MG

N° 001705

Ressources
Humaines -
Recrutement d'agents
contractuels -
Accroissement
saisonnier d'activités

Affiché le :

Le lundi 28 avril 2014 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 22 avril 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal), Mme Véronique MOREAU-NENON (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI-LEONIS (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Catherine DELAYE (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Céline RIGOUARD, Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Véronique MOREAU-NENON

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'ensemble des recrutements sont limités y compris ceux consacrés aux besoins saisonniers. Il est demandé aux chefs de services, avec l'aide de la Direction des Ressources Humaines, d'assurer une gestion rigoureuse des départs en congés de façon à recruter lors des « accroissements saisonniers d'activités » et non pour palier au remplacement de personnels titulaires en congés.

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-2.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activités au service des sports.

ABSTENTION(S) :
- **Dominique SANTONI**
- **Jean AILLAUD**
- **André LECOURT**
- **Laurence BARBIER**
- **Isabelle VICO**
- **Cédric MAROS**
- **Emilie SIAS**
- **Marie-Madeleine ACIS**

Monsieur le Maire propose de recruter :

1.Piscine de VITON

A/ Personnel d'accueil et d'entretien

- 1 adjoint technique de 2ème classe au 1er échelon, à temps complet, du 14 juin 2014 au 5 juillet 2014.
Missions : accueil, caisse, entretien des locaux (vestiaires, sanitaires), distribution des cintres.
- 1 adjoint technique de 2ème classe au 1er échelon, à temps complet, du 14 juin 2014 au 30 juin 2014 et du 1er juillet 2014 au 31 juillet 2014.
Missions : accueil, caisse, entretien des locaux (vestiaires, sanitaires), distribution des cintres.
- 5 adjoints techniques de 2ème classe, à temps complet, du 1er juillet 2014 au 31 août 2014.
Missions : accueil, caisse, entretien des locaux, distribution des cintres.
- 3 adjoints techniques de 2ème classe, à temps complet, du 1er août 2014 au 31 août 2014.
Missions : accueil, caisse, entretien des locaux, distribution des cintres.
- 1 adjoint technique de 2ème classe au 1er échelon, à temps complet, du 14 juin 2014 au 2 juillet 2014.
Missions : Entretien des locaux (vestiaires, sanitaires), distribution des cintres
- 1 adjoint technique de 2ème classe au 1er échelon, à temps complet, du 1er juillet 2014 au 2 août 2014.
Missions : Entretien des extérieurs, plages et bassins, sanitaires buvette puis distribution des cintres
- 3 adjoints techniques de 2ème classe au 1er échelon, à temps complet, du 1er août 2014 au 31 août 2014.
Missions : entretien des locaux (vestiaires, sanitaires) ; fin août 2014 : distribution des cintres et tenue de la caisse.
- 3 adjoints techniques de 2ème classe au 1er échelon, à temps complet, du 1er août 2014 au 31 août 2014.
Missions : entretien des locaux, plages et bassins puis distribution des cintres.

B/ Personnel de surveillance des bassins

- 1 éducateur des activités physiques et sportives au 4ème échelon, à temps complet, du 30 juin 2014 au 31 août 2014.

OU

- 1 opérateur des activités physiques et sportives au 4ème échelon, à temps complet, du 30 juin 2014 au 31 août 2014.

ET

- 1 éducateur des activités physiques et sportives au 4ème échelon, à temps complet, du 28 juillet 2014 au 31 août 2014.

2.Base de loisirs du plan d'eau

- 1 éducateur des activités physiques et sportives au 4ème échelon, à temps complet, du 15 juin 2014 au 31 août 2014 et du 10 septembre 2014 au 30 novembre 2014.
Missions : moniteur de voile titulaire d'un Brevet d'Etat.

- 1 adjoint technique au 1er échelon, à temps complet, du 4 août 2014 au 31 août 2014.
Missions : Accueil, caisse, renseignements et gestion des réservations des activités.

3.Piscine du lycée

- 1 éducateur des activités physiques et sportives au 1er échelon, à temps incomplet (17 heures/semaine), du 8 septembre 2014 au 19 décembre 2014.
Missions : surveillance du bassin et enseignement natation.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve, les propositions de recrutement de Monsieur le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités au service des sports.

Autorise, Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

Dit, que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'année 2014.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**